

Le 13 juillet 2007,

Monsieur le Président de la République  
Palais de l'Élysée  
55, rue du faubourg Saint-Honoré  
75008 Paris

Objet : Action unitaire des associations de défense animale

Monsieur le Président,

Au cours des élections présidentielles, les associations de protection des animaux vous ont fait part de leurs préoccupations face à la dégradation de la situation de la condition animale en France. Vous aviez alors pris un certain nombre d'engagements sur ces sujets.

Aujourd'hui, nous nous permettons de revenir vers vous car nous souhaitons attirer votre attention sur un point qui nous inquiète particulièrement : la question du bien-être animal est la grande absente des champs d'actions du ministère de l'écologie, du Développement et de l'Aménagement durables.

En effet, après avoir pris connaissance du programme de travail établi par le ministère de l'écologie, du Développement et de l'Aménagement durables, avec les ONG environnementales, pour le Grenelle de l'environnement nous avons à déplorer qu'aucun groupe de travail ne soit consacré à la protection des animaux, ce qui est d'autant plus dommageable qu'elle est indissociable de la défense de l'environnement. Nous regrettons vivement que les associations de défense des animaux n'aient pas été conviées à ce "Grenelle".

Tandis que nos voisins intègrent de plus en plus la notion du bien-être des animaux dans leurs législations - Le Parti des Animaux, aux Pays Bas, dispose de représentants dans différentes instances, au Parlement et plus récemment au Sénat - la situation en France reste alarmante.

C'est pourquoi nous en appelons à votre arbitrage afin que, conformément à vos engagements pris lors de la campagne présidentielle, la question du respect du bien-être des animaux soit enfin examinée comme il se doit et qu'avec l'accord des autres associations présentes, des représentants des associations de protection animale soient invités aux prochaines réunions des Grenelles de l'Environnement.

Représentantes des milliers de citoyens concernés par ces questions, les associations signataires souhaitent pouvoir vous rencontrer rapidement afin d'exposer l'état des lieux qu'elles ont dressé et les solutions proposées pour mettre en place une véritable politique de protection des animaux digne de notre pays.

Un des thèmes majeurs à examiner en priorité est la réforme du statut de l'animal considéré comme "bien meuble" par le Code civil, et comme "être sensible" par les codes pénaux et code ruraux. Comme vous le savez, Madame Suzanne Antoine a remis un rapport à Monsieur Raffarin à ce sujet en 2005.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à notre requête.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

Pour l'Action Unitaire des Associations de Protection Animale  
Caroline LANTY - Présidente Nationale de la SPA

**Copie pour information :**

Monsieur Jean-Louis Borloo, Ministre de l'Écologie, de l'aménagement et du développement durables  
Madame Nathalie Kosciusko-Morizet, Secrétaire d'État chargée de l'écologie  
Madame Marie-Claire Daveu, directrice du cabinet de Mme Kosciusko-Morizet

**Associations signataires :**

*Action Nature, AGIR pour les ANIMAUX, Aidons nos molosses, Association Coup d'coeur coup d'patte, Association le rêve d'Alfa, Association végétarienne de France, Auvergne Végétarienne Attitude, l'AVENIR, CCAC, CLAN, collectif CVA (Association BOURDON, Les Amis des Chats, Association Contre la Maltraitance, Association Française et Internationale de Protection Animale (A.F.I.P.A.), Association pour la Protection des Animaux Sauvages (A.S.P.A.S.), Association Nationale contre le Trafic des Animaux de Compagnie (A.N.T.A.C.), Club de Défense des Animaux du 12e (C.D.A. du 12e), Association CHEVAL (Centre d'Hébergement pour Équidés Vétérans Antenne Languedoc), Code Animal, Comité scientifique PRO ANIMA, Comité Radicalement Anti Corrida (C.R.A.C.), Convention Vie et Nature pour une écologie radicale (C.V.N.), Coordination et Information en Faveur des Animaux Martyrs (C.I.F.A.M.), École du Chat de Michel CAMBAZARD, Collectif Anti Corrida de Fréjus (C.A.C. 83), Fédération Agissons, Fédération de Liaisons Anti-Corrida (F.L.A.C.) et ses associations rattachées, Groupement de Réflexion et d'Action pour l'Animal (G.R.A.AL.), Ligue Contre la Cruauté (L.C.C.), Ligue Française Contre la Vivisection (L.F.C.V.), Association LI.ZA-ASPA, Notre Dame de Toute Pitié, OLGA France, Rassemblement Anti Chasse (R.A.C.), association Respectons, Révégez-vous, SOS Grand Bleu, Société de Protection des Oiseaux des Villes (S.P.O.V.) avec le soutien d'Alliance Végétarienne.), Droits des Animaux, l'Europe des lévriers, Fédération Doubs Nature Environnement, Fondation Brigitte Bardot, Fondation 30 millions d'amis, les Monstres de Baboon, OABA, One Voice, les Orphelins de la vie SAB, le Sanctuaire des Hérissons, La Société Protectrice des Animaux (SPA), Veg'asso*

---

Société Protectrice des Animaux (SPA)

39, boulevard Berthier

75847 PARIS CEDEX 17

Tel : 01 43 80 91 86 - Fax : 01 43 80 99 23 - Courriel : [n.biscaye@spa.asso.fr](mailto:n.biscaye@spa.asso.fr)

---